



VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 25 mars 2026

Version en français

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA. C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle conférence de presse.

J'ai aujourd'hui l'immense plaisir d'accueillir un invité spécial, le Commandant de la Force de la MINUSCA, le Général Humphrey Nyone, avec lequel nous allons revenir sur la contribution de la Force à la mise en œuvre du mandat de la Mission.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Sans plus tarder, entrons dans le vif du sujet de ce jour. Comme vous le savez, la MINUSCA est une mission de maintien de la paix qui a été établie en 2014 par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour protéger les civils et appuyer la mise en œuvre de la transition en République centrafricaine. Afin de mettre en œuvre le mandat qui nous est confié, et qui est revu chaque année par le Conseil de sécurité, la Mission comprend des personnels civils et en uniforme : des policiers, des gendarmes et des soldats.

Les soldats, qui sont plus de 10 000 actuellement et qui sont originaires de plus de 50 pays, constituent la Force de la MINUSCA. Ils sont placés sous le commandement du Général Humphrey Nyone depuis mai 2023. Ces Casques bleus sont déployés à Bangui et dans les préfectures. Ils contribuent à la mise en œuvre du mandat de la Mission, avec une tâche prioritaire qui est celle de la protection des civils, qui vivent sous la menace. Ce sont aussi les militaires de la Force qui assurent l'escorte de convois humanitaires pour permettre l'acheminement de l'aide vers des zones difficiles d'accès et parfois dangereuses.

Toujours concernant l'accès, certains contingents militaires réhabilitent des routes, des ponts, des pistes afin de faciliter la circulation des biens et personnes à travers le pays. En 2024 et 2025, près de 700 kilomètres de routes ont été construits ou réparés, 72 ponts remis en état, et 21 pistes d'atterrissage aménagées ou réhabilitées.

Ce sont aussi les militaires de la Force qui, aux côtés de la Police des Nations Unies (UNPOL) et des Forces de sécurité et de défense centrafricaines, ont permis que les électeurs centrafricains puissent voter sans entrave dans 99 % des bureaux de vote le 28 décembre dernier. Ils jouent également un rôle actif dans les opérations de désarmement et démobilisation des combattants des groupes armés.

Notre Force opère selon une posture agile, c'est-à-dire qu'elle est mobile et capable de se déployer rapidement partout où des tensions sont signalées par les différents mécanismes d'alerte mis en place sur le terrain. C'est ainsi que ces dernières années, des bases temporaires ont été installées par exemple à Zangba dans le Mbomou afin de permettre les opérations d'enregistrement sur le fichier électoral ou encore à Ndim, Bozoum et Ngoutéré dans le cadre du plan de stabilisation de la région de Yadé.

Notre Force travaille en étroite collaboration avec les Forces armées centrafricaines (FACA) avec lesquelles elle mène des patrouilles conjointes et partage des informations. Elle appuie également leur déploiement sur le terrain. Au fil des années, ces efforts conjoints ont permis de réaliser des progrès significatifs : la République centrafricaine est entrée dans une phase de consolidation de la paix, les tensions ont diminué et la présence de l'autorité de l'Etat est aujourd'hui visible dans de nombreuses localités.

Ces avancées, conjuguées à la demande formulée mi-octobre par le Secrétaire général des Nations Unies à l'ensemble des opérations de maintien de la paix de réaliser des économies en raison de la crise des liquidités traversée par l'Organisation, conduisent la Mission à se réorganiser et à adapter sa couverture géographique.

Le Général Nyone, Commandant de la Force, va maintenant vous détailler cette réorganisation qui est en cours.

Lieutenant-Général Humphrey Nyone, Commandant de la Force de la MINUSCA

Merci beaucoup, Florence. Je vais m'exprimer en anglais. J'ai mon collègue ici présent qui assurera la traduction.

Avant toute chose, Florence, permettez-moi de vous remercier très sincèrement pour cette invitation, qui me donne pour la première fois l'occasion d'échanger avec nos collègues des médias. C'est, je pense, extrêmement important, et j'apprécie véritablement cette opportunité.

Comme Florence, notre porte-parole, vient de le mentionner, la Force, que je commande, est actuellement en cours de réorganisation afin de s'adapter à la situation sécuritaire, qui, je dois le dire, s'est nettement améliorée dans ce pays. Cette réorganisation vise également à accompagner le déploiement des Forces centrafricaines, qui sont nos partenaires nationaux, dans de nombreuses localités où nous nous désengageons, ainsi qu'à mettre en œuvre le plan de contingence.

En raison de contraintes financières — et je sais que vous êtes bien informés de la situation que traverse actuellement l'Organisation des Nations Unies — nous avons été instruits de réduire nos effectifs en uniforme. Dans ce cadre, nous avons fermé ou sommes en train de fermer un total de 21 bases à travers le pays d'ici à la fin du mois de mars 2026.

La fermeture de ces bases, dont la plupart étaient temporaires, ne signifie en aucun cas un retrait de la Mission ni un abandon des populations. Absolument pas.

Au contraire, elle traduit notre volonté d'optimiser les ressources dont nous disposons encore, afin de renforcer notre mobilité, d'améliorer notre coordination tactique avec les FACA, ainsi qu'avec la gendarmerie et la police. Cette reconfiguration vise à maintenir une présence robuste, flexible et réactive, capable d'intervenir rapidement dans les zones à haut risque, et ainsi de continuer à assurer la protection des civils, qui reste au cœur du mandat de la MINUSCA.

Concrètement, sur le terrain, dans les zones où la MINUSCA a fermé certaines de ses bases, nous transférons la responsabilité de la sécurité à nos partenaires nationaux, les FACA, qui continuent à maintenir une présence permanente pour protéger les populations.

Cette transition est déjà en cours, comme je l'ai indiqué, dans plusieurs localités, notamment à Tagbara, Dembia, Mbrès, Zangba, Mingala, Dilapoko, entre autres.

D'autres bases, notamment à Markounda, Mbaiki et Pombolo, devraient être remises aux autorités centrafricaines dans les prochains jours.

Il est important de préciser que des pelotons restent déployés dans certaines bases qui n'ont pas encore été transférées, afin d'en assurer la sécurité. Nous transférons donc, d'une part, nos bases aux autorités et pour certaines d'entre elles aux FACA, qui ont la responsabilité de protéger la population, tout en poursuivant notre coopération en matière de partage d'informations et d'appui à leur déploiement.

D'autre part, nous restons prêts à déployer des patrouilles de longue portée dans les zones où des tensions ou conflits pourraient survenir. Ces patrouilles mobiles peuvent intervenir rapidement et rester sur le terrain pendant 5 à 10 jours, ce qui a un effet dissuasif et permet un suivi en temps réel de la situation.

Avant de passer à la session de questions-réponses, je souhaiterais ajouter quelques éléments concernant la sécurisation des élections prévues le 26 avril 2026. Le plan intégré de sécurisation des élections, le PISE, a été réactivé. La Force de la MINUSCA, les FACA et les Forces de sécurité intérieure — c'est-à-dire la gendarmerie, la police nationale- ainsi que la police de la MINUSCA — élaborent actuellement un plan conjoint pour ces élections.

Malgré la réduction de nos effectifs, la Force de la MINUSCA, en étroite coordination avec les FACA, sera en mesure d'assurer la sécurité de ces scrutins. Comme vous le savez, le nombre de circonscriptions a été réduit

puisqu'il s'agit du second tour [et d'élections partielles], ce qui allège considérablement notre charge opérationnelle par rapport aux élections de décembre 2025, qui concernaient un nombre plus important de circonscriptions.

Questions des journalistes

Le Combattant + (Jacques-Emmanuel Nguet)

- Ma question s'adresse directement au général. Nous ne pouvons pas nier aujourd'hui que la Force de la MINUSCA a joué un rôle très important pour la stabilité du pays. Et eu égard de la crise financière qui frappe la Force, vous allez maintenant céder certaines bases à l'État. Quand on sait bien que nos routes sont impraticables, est-ce qu'en cédant ces bases à l'État, la MINUSCA va aussi soutenir nos FACA en moyens roulants pour pouvoir atteindre à chaque fois la cible ?

Réponses aux questions

Lieutenant-Général Humphrey Nyone, Commandant de la Force de la MINUSCA

Merci Jacques-Emmanuel, du *Combattant +*. Merci beaucoup pour votre question. Oui, merci de reconnaître que la MINUSCA a réellement contribué de manière significative à la stabilisation et à l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays. En matière de mobilité, comme vous l'avez vu l'année dernière, la MINUSCA a fortement appuyé les FACA. Vous vous souviendrez que nous avons fourni près de 300 motos, et que nous avons également remis 12 pickups Land Cruiser neufs afin de renforcer la mobilité de nos collègues.

Pour l'avenir, je ne peux rien promettre car, comme vous l'avez vous-même souligné, l'Organisation traverse actuellement une crise de liquidités. Ces difficultés financières ont d'ailleurs contribué aux rapatriements que nous effectuons actuellement. À mon sens, si la situation financière s'améliore, il sera sans doute possible de continuer à soutenir nos collègues des FACA.

Nous continuons à les appuyer dans plusieurs domaines autres que la mobilité. Par exemple, en matière d'équipements pour les campements, nous fournissons des tentes. Nous avons récemment remis 150 tentes aux FACA pour leur permettre de se déployer dans de nouvelles zones.

Deuxièmement, nous soutenons également nos collègues en leur fournissant des rations alimentaires. À ce jour, nous les appuyons dans neuf endroits, un soutien que nous avons commencé en 2024 et que nous poursuivons jusqu'à aujourd'hui.

Donc, vous et moi, continuons à espérer que la situation financière des Nations Unies s'améliore. Et si c'est le cas, nous pourrions probablement poursuivre ce soutien.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Carine Esther Gbegbe)

- Ma première question, je voudrais l'aborder dans le même sens que le premier intervenant. Vous venez d'annoncer tout à l'heure que presque 20 bases opérationnelles sont en phase de fermeture et elles seront rétrocédées aux autorités centrafricaines dans les prochains jours. Est-ce que vous pouvez nous expliquer concrètement comment se déroule cette rétrocession ? Est-ce que ce sont des matériels qui seront remis aux autorités ou ce sont seulement les bases occupées par ces forces-là qui seront remises aux autorités ?
- Et secundo, du moment où la MINUSCA va procéder à cette rétrocession, est-ce que cela va impacter sur la prochaine élection ? Je voudrais parler des élections partielles. Si vous pouvez nous expliquer concrètement comment ça va se passer la sécurisation des élections partielles, d'ici le mois d'avril. Merci.

Réponses aux questions

Lieutenant-Général Humphrey Nyone, Commandant de la Force de la MINUSCA

Merci, Carine, pour cette question. Permettez-moi d'abord de clarifier les types de bases que nous avons. Nous avons trois catégories : la base opérationnelle principale, la base opérationnelle permanente et la base opérationnelle temporaire, ou TOB. Je commencerai par les bases temporaires.

Dans la politique des Nations Unies, lorsqu'un contingent est déployé, il est autorisé à établir un maximum de trois bases opérationnelles temporaires. La politique permet également à un contingent de gérer trois bases opérationnelles permanentes ainsi qu'une base d'opérations principale. Donc, vous avez une base principale, qui peut avoir jusqu'à trois bases permanentes, lesquelles peuvent elles-mêmes disposer de bases temporaires.

Une base opérationnelle temporaire est établie pour des tâches temporaires et reste en place pour une durée limitée. Tout le matériel et l'équipement utilisés pour établir une base temporaire proviennent du contingent lui-même ; ils ne sont pas fournis par les Nations Unies. Le contingent arrive avec cet équipement depuis son pays d'origine, et l'ONU lui rembourse l'utilisation de ce matériel. Une fois la tâche accomplie ou la mission terminée, la base est fermée : le contingent démonte tout — tentes, générateurs — et repart. Ces bases sont petites et non permanentes. C'est une base opérationnelle temporaire.

Venons-en à la base opérationnelle permanente. Là, les Nations Unies construisent des infrastructures, des bâtiments comme celui-ci. Ils installent la climatisation dans les dortoirs pour les troupes, des générateurs, etc. L'ONU engage des dépenses pour assurer le fonctionnement et l'ouverture d'une base opérationnelle principale où se trouve le quartier général de ce contingent. C'est là que se trouve la base opérationnelle principale. Or, celles dont nous parlons de céder au Gouvernement sont les installations principales et permanentes. Pourquoi ? Parce que ce sont des infrastructures. Ce ne sont pas des installations temporaires, non. Les installations temporaires ne contiennent rien. Quand elles ferment, on enlève tout, et c'est fini. Mais les installations permanentes, elles, contiennent des générateurs, des bâtiments comme celui-ci, tout cet équipement, de la climatisation, des machines de purification d'eau, et tant d'autres équipements à l'intérieur.

Pour répondre à votre question : allons-nous céder ces installations ? C'est à la Cheffe de mission qu'il appartient de décider quels équipements doivent être cédés pour accompagner une base opérationnelle permanente ou la base opérationnelle principale. Ce n'est pas au Commandant de la Force d'y répondre. C'est à la Cheffe de Mission qu'il revient de prendre cette décision. Ainsi, les installations que nous allons céder au Gouvernement sont les bases opérationnelles permanentes et les bases opérationnelles principales. C'est tout.

Donc, jusqu'à présent, la seule base opérationnelle principale qui a fermé est celle de Mbaiki, qui a été identifiée pour être transférée. Les bases opérationnelles permanentes dont la cession est prévue sont les suivantes : Kouango, Pombolo, Dékoa, Bamingui, Beloko (car il y en a deux à Beloko, donc une à Beloko), puis Ippy. À ce jour, nous avons six bases opérationnelles permanentes, plus une base opérationnelle principale à céder.

Concernant votre question sur la sécurisation du second tour des élections : comme je l'ai indiqué dans mon propos liminaire, malgré la fermeture de certaines bases, le nombre de circonscriptions concernées par le second tour a également diminué. Cela nous donne une plus grande marge de manœuvre pour prépositionner nos forces, avec nos collègues des FACA et de la Gendarmerie, afin d'assurer la sécurité.

Le plan est déjà en œuvre. Nous avons activé le PISE et avons commencé à prépositionner certaines de nos unités d'intervention rapide (QRF). Elles sont déjà en mouvement vers plusieurs localités — que je ne peux pas citer ici — en préparation du second tour.

Je peux donc vous donner ma parole et vous garantir que nous sommes prêts à assurer la sécurité des circonscriptions restantes pour ce second tour. Nous avons tiré les leçons du premier tour, où nous avons été confrontés à plusieurs défis, et cette fois, nous sommes prêts.

Questions des journalistes

Radio Ndeke Luka (Destin Debonheur Wilikon)

- Avec ce retrait, beaucoup de personnes se demandent, est-ce que c'est le retrait définitif de la MINUSCA qui se fait d'une manière progressive ?
- La deuxième question, vous parlez d'un plan intégré de sécurisation du second tour des élections, que vous allez faire en collaboration avec nos Forces de défense et de sécurité, la question c'est de savoir le mois d'avril approche, on est où avec ce plan ? Si vous pouvez expliquer un peu, c'est mieux. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Je vais répondre à la première question et évidemment, le Commandant de la Force me complètera. Comme je l'ai souvent expliqué dans cette conférence de presse, ce n'est pas la MINUSCA qui décide à la fois de son établissement ou alors de son retrait. Ce sont les membres du Conseil de sécurité qui ont la main sur l'agenda concernant la paix et la sécurité dans le monde, y compris la gestion des opérations de maintien de la paix. Donc, le fait qu'aujourd'hui, la MINUSCA se réorganise en raison de cette crise de liquidités traversée par l'Organisation, pour l'instant, n'est absolument pas synonyme de retrait définitif. Et une fois encore, si retrait définitif il devait avoir, ce n'est pas la MINUSCA qui le déciderait, mais les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies qui sont les seuls habilités à décider des mandats et de la durée de vie des missions.

Concernant votre deuxième question, je pense que le Commandant de la Force y a répondu. Vous le savez, le plan intégré de sécurisation des élections a été réactivé et des réunions se font. Et comme il l'a indiqué, il va me compléter, la Force a déjà pris des dispositions pour pouvoir assurer la sécurisation de ce deuxième tour ou de ces élections partielles, comme cela avait été le cas le 28 décembre dernier, ce qui avait permis, je vous le rappelle, la tenue des élections dans 99 % des bureaux de vote de la Centrafrique. Général, si vous voulez me compléter.

Réponses aux questions

Lieutenant-Général Humphrey Nyone, Commandant de la Force de la MINUSCA

Merci beaucoup pour cette question. Nous avons presque finalisé le plan. Demain, nous allons le revoir ; ce sera notre première révision du plan, à notre niveau, celui des chefs d'état-major. Ensuite, d'ici la semaine prochaine, nous devrions le présenter à nos supérieurs. Une fois qu'il aura été approuvé, nous mettrons le plan à exécution. Mais je vous assure que nous y sommes presque.

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#).

Merci à tous pour votre participation.